

Les programmes en EPS : primaire, collège, lycée professionnel

Les fichiers de la consultation sont téléchargeables à partir de notre site. : www.snepfsu.net/peda.

Nous ne les reproduisons pas dans ce bulletin pour des raisons de place, mais il est évident qu'il vaut mieux les avoir lu pour comprendre l'ensemble des arguments développés.

DES CHANGEMENTS EN COURS ?

Nous savons depuis l'an dernier que les programmes collèges sont en cours de réécriture. L'inspection générale nous avait présenté l'an dernier au mois de juin le projet du groupe de travail présidé par M.Volondat (doyen de l'IG) et nous avons réagi aux propositions (voir l'historique sur notre site) et avons eu la possibilité de redonner notre avis pendant l'écriture de l'avant projet. Le texte remis fin janvier au ministère vient d'être publié sur Eduscol.

Dans le même temps, ceux de la voie professionnelle sont aussi réécrits (groupe de travail présidé par JP Barrué, IG). Autant il pouvait y avoir en collège des arguments sur l'ancienneté des programmes (96), autant en LP (2002), les collègues commençaient à peine à se les approprier. Rappelons que ces programmes, pour la première fois dans l'histoire de notre discipline, avaient fait l'objet d'un consensus large au Conseil Supérieur de l'Education.

La DGESCO vient de modifier, sans aucune concertation, les programmes pour le primaire, réduisant la partie concernant l'EPS à une page. Cette nouvelle façon de procéder, plus quelques intrusions récentes dans les programmes (sur le colonialisme, la lecture globale, Guy Moquet...) ne laisse augurer rien de bon. Nous sommes dans une nouvelle configuration où le politique s'octroie sans concertation de nouveaux pouvoirs sur les programmes. Nous pouvons donc raisonnablement nous inquiéter. Mais cela montre au passage, comme nous le disons depuis longtemps, qu'un programme disciplinaire n'est pas un simple acte technique mais bel et bien un objet politique.

Une « consultation » sur les programmes collèges et LP, très courte puisque tout doit être rendu pour 9 juin, est effectuée par le ministère. Dans ces conditions, et même avec une mise en œuvre rapide par les IPR, elle ne peut produire les effets escomptés, à savoir une expression quantitative et qualitative de la profession. A l'instar donc de ce qu'il vient de se passer pour le primaire, nous ne pouvons que dénoncer la méthode.

Mais au-delà de la phase finale de l'opération, nous critiquons depuis longtemps la manière dont sont conçues les écritures de programmes depuis nombre d'années : un petit groupe de personnes, associées à l'inspection générale, écrit un projet et organise, éventuellement, un échange plus ou moins informel avec les organisations professionnelles. Dans le meilleur des cas, de vagues compromis sont trouvés. Cela ne permet pas un large débat sur les enjeux et le développement d'un projet cohérent pour la discipline. Les textes proposés peuvent au bout du compte être acceptables et acceptés, mais n'est-ce pas surtout parce qu'au fond ils ne changent pas grand chose (ce qui risque bien d'être le cas une nouvelle fois) ? Nous l'avons déjà dit et écrit : il faut changer de méthode.

Il faut tout d'abord s'inscrire dans une temporalité plus longue, qui permette d'engager un travail de fond.

La première étape doit être celle d'un véritable bilan, qualitatif et quantitatif, sur l'état de l'enseignement de l'EPS en France (et pas seulement dans quelques académies), sur le niveau physique des élèves de telle ou telle classe d'âge... Ce bilan doit faire émerger les problèmes, les difficultés, les points positifs, les avancées...

La deuxième phase doit mettre en évidence un projet politique fort pour la discipline. Ce projet ne peut se construire seul ou même au sein d'un comité restreint. Nous pourrions faire notre « Grenelle de l'EPS » à nous, sans le folklore, mais avec la volonté tenace de produire un souffle nouveau pour les 10 ans à venir. C'est possible. Les multiples rencontres que nous avons sur le sujet (AEEPS, profession, universitaires...) montrent que des points de convergences sont possibles.

La troisième phase est celle de construction du programme proprement dit, c'est-à-dire la définition des exigences pour tous à telle ou telle étape de la scolarité. Et là il faut convoquer bien sûr l'institution pédagogique, mais aussi les organisations professionnelles, ainsi que les formateurs et les chercheurs.

La dernière phase doit être celle de l'expérimentation où là aussi le champ de la recherche universitaire doit être mobilisé, ainsi bien sûr que l'ensemble de la profession.

C'est à ce prix que nous sortirons soit des polémiques certes nécessaires mais aujourd'hui sans dépassement possible qui ne produisent que peu ou pas d'effet sur le niveau réel d'une classe d'âge.

Le SNEP a engagé ce travail sur du plus long terme. Nous relatons notre démarche dans ce bulletin. A plus grande échelle, c'est un véritable défi que nous lançons à tous ceux qui souhaitent aujourd'hui « défendre et consolider » la discipline. Qui est prêt à le relever ?

christian.couturier@snepfsu.net